

Domaine de Formation « JURY » – Filière « JUGE » : Les Qualifications & les Modules de Formation

Les Qualifications	Les Modules communs	Les Modules spécifiques	
L'assistant	L'assistant réalise les tâches opérationnelles dans le respect des consignes du juge en charge de l'épreuve et des athlètes. Il contribue à la fluidité et à la rapidité du déroulement de la compétition.		
Assistant juge course	M00001 Responsabilité et éthique M00180 Se situer sur un stade dans un jury	M00183 - Principes généraux des règles des courses	
Assistant juge départ		M00181 - Principes généraux des règles des départs	
Assistant juge lancer		M00185 - Principes généraux des règles des lancers	
Assistant juge saut		M00184 - Principes généraux des règles des sauts	
Assistant juge marche athlétique		M00182 - Principes généraux des règles de la marche athlétique	
Le Juge	Le juge met en application les règlements. Il sait faire preuve de rigueur et de pédagogie (explications) envers les athlètes. Il supervise les assistants et peut les aider dans leurs missions.		
Lecteur Photo Finish	M00001 Responsabilité et éthique M00180 Se situer sur un stade dans un jury	M00221 - Fonction Lecteur photo finish	
Juge Chronométrage manuel		M00191 - Fonction juge chronométrage manuel	
Juge Courses		M00187 - Fonction juge des courses	
Juge Départ		M00186 - Fonction juge de départ	
Juge Lancers		M00189 - Fonction juge des lancers	
Juge Marche Athlétique		M00190 - Fonction juge marche athlétique	
Juge Saut		M00188 - Fonction juge des sauts	
Juge Cross	M00001 Responsabilité et éthique	M00124 - Fonction juge cross	
Juge Mesurage		M00216 - Mesurage des parcours M00217 - Les outils informatiques du mesurage des parcours	
Juge Course sur Route		M00218 - Le rapport de mesurage M00212 - Fonction juge des épreuves de courses sur route	
Juge compétition running		M00211 - Fonction starter, chrono et juge aux arrivées du running	
Le Chef Juge		Le chef juge coordonne l'action générale de son équipe, et il assure la répartition des rôles et l'efficacité de chacun. Il valide les performances et résultats dans le respect de la sécurité de son espace de pratique dans les interactions avec le reste de l'environnement et des autres épreuves et tranche les cas litigieux.	
Chef juge course		M00195 Posture de Chef Juge	M00197 - Vérification des épreuves de course
Chef juge départ	M00203 - Coordonner une équipe de départ		
Chef juge lancer	M00199 - Vérification des épreuves de lancer		
Chef juge Chronométrage manuel	M00202 - Mesures officielles		
Chef juge saut	M00198 - Vérification des épreuves de saut		
Installateur Manipulateur	M00205 - Installateur Manipulateur Chronométrage électrique		
Chef juge marche athlétique	M00200 - Le ravitaillement de la marche athlétique M00201 - Les missions spécifiques du Chef Juge de Marche Athlétique		
Le Juge Arbitre	Le juge arbitre assure la réussite de la compétition par le respect du programme, la validité des résultats, l'équité entre athlètes et la bienveillance vis-à-vis de l'ensemble de l'équipe d'officiels et d'organisation. Il coordonne et manage l'ensemble des personnes constituant plusieurs équipes dans le respect du programme des épreuves.		
Juge Général		M00206 - Arbitrer et décider sur un stade M00147 - Anglais	
Administrateur Référent du Chronométrage Electrique		M00209 - Chronométrie électrique sur une compétition nationale	

Développement de la formation continue

Pour chaque domaine et chaque filière, une offre de formation sous forme de modules complémentaires est proposée. Le calendrier de formation vous permettra de trouver une formation spécifique, adaptée à vos besoins, entièrement à la carte. Ces formations sont enregistrées sur votre profil et seront prises en compte dans le cadre de votre parcours de formation, valorisées pour le niveau de formation suivant. Vous pouvez également choisir de passer un diplôme à l'occasion d'une épreuve spécifique, à l'issue d'un parcours de formation normalisé, un diplôme fédéral qui correspondra à la fonction visée.

Le module, unité pédagogique de référence

Chaque formation est organisée en modules. Ils sont choisis par le candidat, entièrement à la carte, si votre projet est seulement de vous former pour devenir plus compétent. Si vous voulez un diplôme, votre choix sera orienté avec des modules obligatoires, transversaux ou avec des choix d'option ou de spécialité, ensemble de modules constituant la qualification visée.

Un module est en réalité l'addition de différents temps de formation :

→ FOAD (Formation Ouverte et à Distance) : la plateforme de formation (formation-athle.fr) vous permettra d'accéder, à votre rythme et à votre domicile, à des contenus de formation sélectionnés par vos formateurs, sous forme de texte, de quizz, de vidéo...

→ FFP (Face à Face Pédagogique) : formation sous forme de regroupement, encadrée par un formateur, cette situation de formation vous amènera à vous déplacer et à choisir les lieux de formation, et constituera un élément central de la formation.

→ Stage (Mise en Situation) : chaque module donnera également lieu à une partie de formation sous forme de stage pédagogique en situation réelle, sur votre terrain, dans votre club ou en encadrement de compétition, en stage, ou encore en situation de gestion du projet du club ou de la structure fédérale, avec un tuteur désigné.

→ Evaluation : chaque module est évalué. Le résultat est enregistré dans votre profil et cette évaluation sera nécessaire pour prétendre la validation d'un diplôme.

Les Diplômes :

Un diplôme est le cumul de l'évaluation positive de chaque module qui constitue la qualification, d'une part, et le résultat d'une évaluation finale d'autre part. En fonction des filières, cette évaluation est réalisée le plus souvent possible en situation réelle, sur le terrain, et permet la validation de toute la formation et de tous les modules, y compris ceux ayant donné lieu à un allègement de formation.